

Expériences in vivo

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#)

Date : 7 octobre 2006

Le petit monde de l'éthique médicale s'agite autour d'un débat inquiétant. Ne faudrait-il pas, demandent nombre de scientifiques et de « bioéthiciens » cités par le *Journal of Medical Ethics*, utiliser les personnes en état végétatif permanent pour des expérimentations médicales ? Comme, par exemple, la transplantation d'organes animaux, étant entendu qu'en cas de complication, cela ne pourrait pas leur faire grand mal : ce sont des personnes en état comateux qui de toute façon ne peuvent espérer jouir d'un quelconque droit et qui ne pourront donc jamais se plaindre de le voir contredit.

Le débat ne porte pas tellement sur la légitimité de ce genre d'expérimentation, à peu près acquise pour ces messieurs, mais sur le fait de savoir s'il faut traiter les personnes en « état végétatif permanent » comme des morts ou comme des vivants. Dans la première hypothèse, soutenue par une minorité d'agités, pas de problème... mais c'est difficile à dire, vu que leur intérêt est précisément d'être en vie. Et c'est encore plus difficile à faire croire.

S'ils sont vivants, il faut soit chercher à obtenir le consentement préalable du patient, chose malaisée car l'homme moyen ne veut généralement pas prévoir la possibilité qu'il puisse vivre de longues années en coma dépassé, soit faire comme si ce consentement était acquis.

C'est le point de vue du Dr Steven Curry, de l'université de Melbourne : « Ceux qui se trouvent en état végétatif permanent ne se réveilleront jamais, ils ne ressentent ni douleur ni inconfort et ils n'ont aucun intérêt à leur propre survie... Ces personnes doivent elles aussi avoir le droit de risquer leur vie pour le bien commun... »

Nous en sommes là. A la conséquence extrême d'une vision purement matérialiste de l'homme, qui fait résider sa personnalité dans son cerveau et dans sa conscience, sans tenir compte du mystère de l'âme. Sans tenir compte non plus des faits attestés de réveil de personnes qu'on avait pourtant déclarées en état de coma profond.

Source : *Présent* du 7 octobre 2006.